

Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire Géographie	3 h
Langue Vivante A et Langue Vivante B <small>Peut s'y ajouter 1h avec un assistant de langue.</small>	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h / an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé Accompagnement à l'orientation Heures de vie de classe	/ besoins élèves 54 h (indicatives / besoins élèves & modalités établissement)

Enseignements optionnels	<i>1 au choix parmi :</i>
Arts : arts plastiques ou musique	3 h
Langue Vivante C : Italien	3 h
Langue et Culture de l'Antiquité : Latin	3 h <i>peut se choisir seul ou en plus</i>

L'Euro : 1 h de DNL en Histoire-Géographie et 1 h d'Anglais = 2 h *peut se choisir seule ou en plus*

A la fin de l'année de seconde, il faudra opter pour la filière générale ou la filière technologique et prendre 3 spécialités. Le lycée Voltaire propose en première :

**En filière générale, il faudra choisir 3 spécialités parmi :**

- Arts : arts plastiques ou musique
- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langue, littérature et culture étrangère : Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

S'y ajouteront les enseignements communs en Français, Histoire-Géo, EMC, Langues vivantes A & B, EPS et Enseignement scientifique ainsi qu'éventuellement un ou des enseignements optionnels.

**En filière technologique, il faudra prendre ces 3 spécialités :**

- Sciences de gestion et numérique
- Management
- Droit et économie

S'y ajouteront les enseignements communs en Français, Histoire-Géo, EMC, Langues vivantes A & B, EPS et Mathématiques ainsi qu'éventuellement un enseignement optionnel.

Enseignements communs	Filière générale		Filière technologique	
	Première	Terminale	Première	Terminale
Français / Philosophie	4 h / -	- / 4 h	3 h / -	- / 2 h
Histoire Géographie	3 h		1 h 30	
Enseignement moral et civique	18 h / an			
Langue Vivante A et Langue Vivante B Peut s'y ajouter 1h avec un assistant de langue.	4 h 30	4 h	4 h dont 1 h d'enseignement technologique en LVA <sup>(1)</sup>	
Éducation physique et sportive	2 h			
Enseignement scientifique et mathématique	2h + 1h30 <sup>(2)</sup>	2h		
Mathématiques			3h	
Accompagnement personnalisé Accompagnement à l'orientation Heures de vie de classe	/ besoins élèves 54 h (indicatives / besoins élèves & modalités établissement)			

Enseignements de spécialité	3 parmi :	2 parmi <sup>(3)</sup> :	3 parmi :	2 parmi :
Arts : arts plastiques ou musique. Cumulable avec l'option Arts	4 h	6 h		
Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h		
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h		
Langue, littérature et culture étrangère : Anglais	4 h	6 h		
Mathématiques	4 h	6 h		
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h		
Physique-chimie	4 h	6 h		
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h		
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h		
Sciences de gestion et numérique			7 h	
Management			4 h	
Droit et économie			4 h	6 h
Management science de gestion et numérique 1 parmi : gestion & finance, mercatique & ressources humaines				10 h

Enseignements optionnels	1 parmi :	2 parmi <sup>(4)</sup> :	1 parmi :	1 parmi :
Langue et Culture de l'Antiquité : Latin Peut être choisi en + des options suivies par ailleurs	3 h			
Langue Vivante C : Italien	3 h			
Arts : arts plastiques ou musique. Cumulable avec la spé Arts	3 h			
Mathématiques complémentaires Pour les élèves ne choisissant pas la spé Maths en Tale		3 h		
Mathématiques expertes Pour les élèves choisissant la spé Maths en Tale		3 h		
Droit et grands enjeux du monde contemporain		3 h		

L'Euro : 1 h de DNL en Histoire-Géographie et 1 h d'Anglais = 2 h  
Peut être choisi en + des options suivies par ailleurs

<sup>(1)</sup> Enseignement facultatif en 2022-2023 à destination des élèves qui n'ont pas choisi la spécialité Mathématiques

<sup>(2)</sup> L'enseignement technologique en LVA est pris en charge conjointement par un enseignant de discipline technologique et un enseignant de LV.

<sup>(3)</sup> = Abandon de l'une des spécialités de 1<sup>ère</sup>

<sup>(4)</sup> = Continuer la ou les option(s) choisie(s) en 1<sup>ère</sup> et prendre une nouvelle option de T<sup>ale</sup>